



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°66

Réunion du : **mardi 30 mai 2023**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COMPOSITION des GROUPES des CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023/2024 **Toutes Catégories**

Chaque fin de saison, nous vous sollicitons afin de connaître vos éventuels desiderata pour la saison prochaine.

Les clubs sont priés de nous faire parvenir au plus tôt leurs souhaits et éventuellement nous communiquer les **dates d'indisponibilité des terrains au cours de la saison 2023/2024**.

COUPE DE FRANCE 2023 / 2024

1^{er} tour

25813472 – PORT MARLY CS / VILLENEUVE AFC du 21/05/2023 reporté au 31/05/2023

Courriel de PORT MARLY CS et de la Mairie de MONTESSON

Cette rencontre aura lieu le mercredi 31 mai 2023 à 20h, sur le stade des Merlettes à MONTESSON (78).

Accord de la Commission.

2^{ème} tour

25838897 – VAIRES ENT. US 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 18/06/2023

Match reporté au 18/06/2023 en raison de la qualification de l'équipe 1 du PUC en Coupe Départementale Seniors le 11/06/2023.

Courriel de VAIRES EN. US informant l'impossibilité de recevoir le 18/06/2023, le club recevant les finales départementales du District de Seine et Marne sur ses installations à cette date ; le club propose de jouer le 07/06/2023 ou le 14/06/2023 en soirée.

La Commission fixe ce match au mercredi 14/06/2023 à 20h00 (date butoir).

Possibilité pour les 2 clubs de jouer avant avec accord des clubs.

25838765 – SEVRES 92 FC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 11/06/2023

Demande d'avancement de date et changement d'horaire pour jouer le samedi 10/06/2023 à 19h00 de SEVRES FC 92, avec accord de MANTOIS 78 FC.

Accord de la Commission.

25838738 – AS BUCHELOISE 1 / ST OUEN L'AUMONE AS 1 du 11/06/2023

Demande d'avancement de date pour jouer le samedi 10/06/2023 à 14h30 au stade A. Bergeal à MANTES LA VILLE de l'AS BUCHELOISE, avec accord de ST OUEN L'AUMONE AS.

Accord de la Commission.

25838772 – FRESNES AAS 1 / ST DENIS US 1 du 11/06/2023

Demande d'avancement de date et changement d'horaire pour jouer le samedi 10/06/2023 à 18h00 de FRESNES AAS, avec accord de ST DENIS US.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de ST DENIS US devant parvenir **au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h.**

25838895 – HARDRICOURT US 1 / OSNY FC 1 du 11/06/2023

Demande de report au 18/06/2023 du FC OSNY, en raison de joueurs de l'équipe encadrant un tournoi.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre le 11 juin 2023.

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

24556220 – VINCENNES CO 2 / AULNAY CSL 1 du 28/05/2023 (R3/B)

SENIORS – CHAMPIONNAT

24556094 – VILLEPARISIS USM 1 / MORANGIS CHILLY FC 2 du 04/06/2023 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de VILLEPARISI USM pour jouer à 15h15, avec accord de MORANGIS CHILLY FC,

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre se situant lors de la dernière journée,

Considérant que ce match a un enjeu sportif pour les deux clubs

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

La Commission refuse cette demande conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F..

24556362 – LA COURNEUVE AS 1 / MACCABI PARIS METROPOLE 1 du 04/06/2023 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de LA COURNEUVE AS pour jouer à 15h30, avec accord de MACCABI PARIS METROPOLE, en raison d'un match U18 D1 en lever de rideau à 13h00.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre se situant lors de la dernière journée,

Considérant que ce match a un enjeu sportif pour le club de MACCABI PARIS METROPOLE

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,,

Par ces motifs,

La Commission refuse cette demande conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F..

Elle rappelle que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales.

2455567 – GRIGNY US 1 / LINAS MONTLHERY ESA 2 du 04/06/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de GRIGNY US pour jouer à 16h00, avec accord de LINAS MONTLHERY ESA, en raison d'un match Seniors D1 à l'horaire officiel.

Vu le classement des 2 clubs,

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24556489 – LILAS FC 2 / MONTFERMEIL FC 1 du 04/06/2023 (R3/D)**RAPPEL**

Courriel des LILAS FC et réception d'un arrêté municipal de la Ville des LILAS informant de la fermeture du Parc des Sports du 17 mai 2023 jusqu'à nouvel ordre, en raison d'un problème de sécurité de l'enceinte sportive,

Considérant qu'il s'agit de la rencontre de la dernière journée,

Considérant que ce match a des enjeux sportifs,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

. demande au club des LILAS FC de communiquer un autre terrain pour jouer ce match, information devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.

La Commission précise, qu'à titre exceptionnel, l'inversion du match peut être envisagée.

Dans tous les cas, le match ne pourra pas être reporté à une autre date.

U20 - CHAMPIONNAT**24577604 – PARIS 13 ATLETICO 20 / RED STAR FC 20 du 04/06/2023 (R1)**

Demande de changement d'horaire de PARIS 13 ATLETICO pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 15H.

Vu le classement des 2 clubs,

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24577602 – POISSY AS 20 / GARENNE COLOMBES AF 20 du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de POISSY AS pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 15H30.

Vu le classement des 2 clubs,

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24577603 – CRETEIL LUSITANOS 20 / TORCY PVM US 20 du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de CRETEIL LUSITANOS pour avancer le coup d'envoi de la rencontre à 12H30. Accord du club adverse.

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24577599 – RACING CFF 20 / MONTFERMEIL FC 20 du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de RACING CFF 20 pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 15H. Accord du club adverse.

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24577867 – TRAPPES ES 20 / ARGENTEUIL RC 20 du 04/06/2023 (R2/B)

Demande de changement d'horaire de TRAPPES ES pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 15H. Accord du club adverse.

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24577864 – VITRY 94 CA / BOULOGNE BIL. AC 20 du 04/06/2023 (R2/B)

Demande de changement d'horaire de VITRY 94 CA pour avancer le coup d'envoi de la rencontre à 11H30. Accord du club adverse.

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24577732 – MONTROUGE FC 92 20 / ST OUEN L'AUMONE AS 20 du 04/06/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de MONTROUGE FC 92 pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 15H. Accord du club adverse.

Considérant que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24977264 – ILE ST DENIS CSM 20 / HOUILLES SO 20 du 04/06/2023 (R3/E)

Demande de changement d'horaire d'ILE ST DENIS CSM pour avancer le coup d'envoi de la rencontre à 12H.

Considérant que la demande a été fait dans les délais de prévenance et que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24977262 – STAINS ES 20 / ST BRICE FC 20 du 04/06/2023 (R3/E)

Demande de changement d'horaire de STAINS ES pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 14H. Accord du club adverse.

Considérant que la demande a été fait dans les délais de prévenance et que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

24975180 – PARIS 19 ESP 20 / PARIS SPORT CULTURE 20 du 04/06/2023 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de PARIS 19 ESP pour avancer le coup d'envoi de la rencontre à 11H30.

Considérant que la demande a été fait dans les délais de prévenance et que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

25069762 – VERNEUIL S/SEINE US 20 / MAUREPAS AS 20 du 04/06/2023 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de VERNEUIL S/SEINE US pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 15H au STADE FRANCOIS PONS 2.

Considérant que la demande a été fait dans les délais de prévenance et que cette rencontre ne présente pas d'enjeu sportif (montée ou descente), la Commission donne son accord.

25069428 – TREMBLAY FC 20 / VITRY 94 CA 21 du 04/06/2023 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de TREMBLAY FC 20 pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 17H. Accord du club adverse.

Vu le classement et le nombre de match joué dans ce groupe, la Commission donne son accord.

24577596 – TORCY PVM US / SARCELLES AAS 20 du 28/05/2023 (R1)

La Commission prend connaissance de la FMI et enregistre le forfait non avisé de SARCELLES AAS 20 (1^{er} forfait) - dans les 3 dernières journées (amende triplée conformément à l'article 23.1 et à l'annexe financier du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

24577860 – ARGENTEUIL RC 20 / CELLOIS CS 20 du 28/05/2023 (R2/B)

La Commission prend connaissance de la FMI et du mail de CELLOIS CS et enregistre le forfait non avisé de CELLOIS CS 20 (1^{er} forfait) - dans les 3 dernières journées (amende triplée conformément à l'article 23.1 et à l'annexe financier du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

25069421 – MITRY MORY FOOTBALL 20 / ROMAINVILLE CA 20 du 28/05/2023 (R3/B)

La Commission prend connaissance de la FMI et du mail de MITRY MORY FOOTBALL et enregistre le forfait non avisé de MITRY MORY FOOTBALL (2^{ème} forfait) - dans les 3 dernières journées (amende triplée conformément à l'article 23.1 et à l'annexe financier du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

25069760 – COURBEVOIE SPORTS 20 / PITRAY OLIER PARIS 21 du 28/05/2023

La Commission prend connaissance du courriel de PITRAY OLIER PARIS et enregistre le forfait avisé de cette équipe (1^{er} forfait) - dans les 3 dernières journées (amende triplée conformément à l'article 23.1 et à l'annexe financier du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

24577736 – VILLEMOMBLE SPORTS 20 / SENART MOISSY 20 du 04/06/2023 (R2/A)

La Commission prend connaissance du courriel de SENART MOISSY et enregistre le forfait avisé de de cette équipe (1er forfait) - dans les 3 dernières journées (amende triplée conformément à l'article 23.1 et à l'annexe financier du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**U20**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

24577728 – ST MAUR LUSITANOS 20 / CLICHOIS UF 20 du 28/05/2023 (R2/A)

25069423 – CHELLES AS 20 / ST MAUR F. MASC VGA 20 du 28/05/2023 (R3/B)

25069758 – CARRIERES GRESILLONS 20 / VERNEUIL S/SEINE US 20 du 28/05/2023 (R3/D)

U18 - CHAMPIONNAT**24557018 – RACING CFF 1 / FLEURY 91 FC 1 du 04/06/2023 (R1)**

Demande de changement d'horaire du RACING CFF pour avancer ce match à 12h30, avec accord de FLEURY 91 FC, en raison de cinq matchs programmés à 13h00.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24557022 – CRETEIL LUSITANOS US 1 / TORCY PVM US 2 du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire du CRETEIL LUSITANOS US pour jouer ce match à 15h00, avec accord de TORCY PM US.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24557153 – ARGENTEUIL RC 1 / MASSY 91 FC 1 du 04/06/2023 (R2/A)

Demande du RC ARGENTEUIL pour décaler ce match à 14h00 avec accord de MASSY 91 FC, en raison de trois matchs programmés sur le terrain.

Cette rencontre ayant un enjeu sportif pour le club du RC ARGENTEUIL et se situant dans la dernière journée, la Commission refuse cette demande conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.

24557283 – NANTERRE ES / IVRY US du 04/06/2023 (R2/B)

Courriel du District des Hauts de Seine informant que l'ensemble des terrains du stade Péri de NANTERRE seront occupés par les finales de Coupes Départementales le 04/06/2023.

Courriel de l'ES NANTERRE indiquant un autre terrain (stade V. Pascucci à Nanterre) et une demande de changement horaire (11h30) pour à jouer ce match.

Accord La Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'US IVRY devant parvenir **au plus tard, le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24557814 – CRETEIL LUSITANOS US 2 / VILLETANEUSE CS 1 du 04/06/2023 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de CRETEIL LUSITANOS US pour avancer ce match à 12h30, avec accord de VILLETANEUSE CS.

Vu le classement des 2 équipes,

Considérant que la demande de changement horaire consiste à avancer le match par rapport à l'horaire officiel,

Par ce motif,

La Commission émet un avis favorable à cette demande.

24557547 – SURESNES JS 1 / ULIS CO 1 du 04/06/2023 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de SURESNES JS pour avancer ce match à 12h30, sur le stade Maurice Hubert n°1 à RUEIL MALMAISON, en lever de rideau de l'équipe Seniors et du créneau attribué par la Mairie. Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord des ULIS CO **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24557417 – VIRY CHATILLON ES 1 / MELUN FC 1 du 04/06/2023 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de VIRY CHATILLON ES pour avancer ce match à 12h00, en raison de l'occupation du terrain.

Vu le classement des 2 équipes,

Considérant que la demande de changement horaire consiste à avancer le match par rapport à l'horaire officiel,

Par ce motif,

Emet un avis favorable à cette demande sous réserve de l'accord de MELUN FC **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

Elle rappelle que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales.

24557680 – FC 93 BOBIGNY BG 2 / VITRY 94.2 CA 1 du 04/06/2023 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de FC 93 BOBIGNY BG pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 14h00, avec accord de VITRY 94.2 CA.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24557810 – ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / ENTENTE SANNOIS SG 2 du 04/06/2023 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 14h15.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre se situant lors de la dernière journée,

Considérant que ce match a un enjeu sportif,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,

La Commission refuse cette demande et maintient la rencontre à 13h00.

U18 - FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} RAPPEL :

24557144 – PARIS ST GERMAIN FC 2 / LILAS FC 1 du 28/05/2023 (R2/A)

24557408 – MONTEREAU ASA 1 / PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 du 28/05/2023 (R2/A)

24557541 – LINAS MONTLHERY ESA 1 / RACING CCF 2 du 28/05/2023 (R3/B)

24557542 – ULIS CO 1 / LE MEE SPORTS 1 du 28/05/2023 (R3/B)

24557809 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 28/05/2023 (R3/D)

U17 - CHAMPIONNAT

24604063 – ARGENTEUIL RC / PALAISEAU US du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire du RC ARGENTEUIL pour avancer ce match à 11h00, avec accord de PALAISEAU US.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24604061 – TORCY PVM US / TRAPPES ES du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de TORCY PVM US pour décaler ce match à 14h00 sur le complexe sportif du Frémoy 2 à TORCY.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord de TRAPPES ES **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24963330 – AC BOULOGNE BILLANCOURT / CS VILLETANEUSE du 28/05/2023 (R2/C)

Match non joué.

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel du CS VILLETANEUSE,

Après réception du courriel d'explications du CS VILLETANEUSE et une attestation de prise en charge d'un garage indiquant le remorquage du minibus, en raison d'une panne,

Considérant que la dernière journée de championnat a lieu le 04/06/2023 et que ce match n'a pas d'enjeux sportifs,

Par ces motifs,

. décide de neutraliser ce match (0 point – 0 but) pour les 2 équipes.

24963337 – VILLETANEUSE CS / CRETEIL LUSITANOS US du 04/06/2023 (R2/C)

Demande de changement d'horaire du CS VILLETANEUSE pour jouer à 12h00, avec accord de CRETEIL LUSITANOS US

Accord de la Commission.

24963000 – AS MEUDON / VGA ST MAUR du 28/05/2023 (R2/C)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue sur le score de 7 à 0 à la 43^{ème} minute de jeu car l'équipe de VGA ST MAUR s'est retrouvée avec moins de 8 joueurs sur le terrain,

Par ce motif,

. **donne match perdu par pénalité à l'équipe de VGA SAINT MAUR.**

MEUDON AS : 3 pts – 7 buts

VGA ST MAUR : -1 pt – 0 but.

24963001 – ISSY LES MOULINEAUX FC / PARIS 13 ATLETICO du 28/05/2023 (R2/A)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que l'équipe de PARIS 13 ATLETICO n'a pas été en mesure de présenter 8 joueurs au coup d'envoi de la rencontre,

Par ces motifs,

. **donne match perdu par forfait à PARIS 13 ATLETICO.**

ISSY LES MOULINEAUX FC : 3 pts – 0 but

PARIS 13 ATLETICO : - 1 pt - 0 but.

24963339 – VILLEJUIF US / MACCABI PARIS METROPLOE du 04/06/2023 (R2/C)

Demande de changement d'horaire de VILLEJUIF US pour décaler ce match à 15h00.

La Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord de MACCABI PARIS METROPOLE **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24963492 – COSMO TAVERNY / CERGY PONTOISE FC du 04/06/2023 (R2/D)

Demande de changement d'horaire de COSMO TAVERNY pour décaler ce match à 15h00.

La Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord de CERGY PONTOISE FC **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24963008 – COURONNES OFC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 04/06/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de COURONNES OFC pour avancer ce match à 11h00, sur le stade Maryse Hilsz 2 à Paris

La Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord du FC ISSY LES MOULINEAUX **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24963004 – AFP 18 / VITRY 94.2 CA du 04/06/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de l'AFP 18 pour avancer ce match à 11h00, sur le stade des Poissonniers 2 à Paris, créneau attribué par la DJS.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord de VITRY 94.2 CA **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

24963494 – MANTOIS 78 FC / ST BRICE FC du 04/06/2023 (R2/D)

Demande de changement d'horaire MANTOIS 78 FC pour décaler ce match à 15h00, sur le stade Jean Paul DAVID 2 à MANTES LA JOLIE.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), avec accord de ST BRICE FC **devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

U17 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} RAPPEL :

24963490 – ST BRICE FC / RED STAR FC du 28/05/2023 (R2/D)

U16 - CHAMPIONNAT**24572208 – BRETIGNY FCS 2 / ARGENTEUIL RC 1 du 04/06/2023 (R1)**

Demande de changement d'horaire (15h) de BRETIGNY FCS, en raison de l'occupation du terrain.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre se situant lors de la dernière journée,

Considérant que ce match a un enjeu sportif,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,

La Commission refuse cette demande et maintient la rencontre à 13h00.

24572207 – TORCY PVM US 2 / CRETEIL LUSITANOS US 1 du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire du TORCY PVM US pour avancer ce match à 12h00, avec accord de CRETEIL LUSITANOS US.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24572471 – EVRY FC / JOINVILLE RC du 04/06/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire du FC EVRY pour avancer ce match à 12h00, avec accord de JOINVILLE RC

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24572735 – TORCY PVM US 3 / ROISSY EN BRIE US 1 du 04/06/2023 (R3/B)

Demande de changement d'horaire (16h) de TORCY PVM US, en raison de l'occupation du terrain.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), sous réserve de l'accord écrit pour l'horaire de ROISSY EN BRIE US devant parvenir **au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

La Commission demande au club :

- A défaut d'accord, soit de lui communiquer un autre terrain pour jouer ce match,

Information à transmettre **au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h.**

24572737 – VILLEMOMBLE SPORTS 1 / VINCENNES CO 1 du 04/06/2023 (R3/B)

Demande d'avancement de match de VILLEMOMBLE SPORTS pour jouer le samedi 03 juin 2023 à 18h30, avec accord de VINCENNOIS CO.

Accord de la Commission.

24572997 – RACING CFF 2 / MEUDON AS 2 du 04/06/2023 (R3/D)

Demande de changement d'horaire du RACING CFF pour jouer ce match à 15h30 avec accord de MEUDON AS, en raison de cinq matchs programmés à 13h00.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission donne son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes).

24572868 – BRETIGNY FCS 3 / BRIARD SC 1 du 04/06/2023 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de BRETIGNY FCS pour jouer ce match à 15h30, en raison de la programmation d'un grand nombre de matchs.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre se situant lors de la dernière journée,
Considérant que ce match a un enjeu sportif pour le club de BRETIGNY FCS,
Considérant les dispositions de l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs,

La Commission refuse cette demande et maintient la rencontre à 13h00.

24572734 – FC 93 BOBIGNY BG 2 / AUBERVILLIERS C. 1 du 04/06/2023 (R3/B)

Demande d'avancement de match (12h00) et changement de terrain (stade Auguste Delaune 1 à BOBIGNY) de FC 93 BOBIGNY BG, en raison de trois matchs U16 D3 et U18 R3 sur le stade H. Wallon.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), sous réserve de l'accord écrit pour l'horaire d'AUBERVILLIERS C. devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.

La Commission demande au club :

- A défaut d'accord, soit de lui communiquer un autre terrain pour jouer ce match,
- soit de modifier la programmation du match U18 R3 information à transmettre au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h.

24572993 – VIRY CHATILLON ES 1 / IVRY US 2 du 28/05/2023 (R3/D)

Courriel d'IVRY US et rapport de l'arbitre officiel informant d'une erreur de saisie du score,

La Commission entérine le résultat comme suit :

VIRY CHATILLON ES : 1 but

IVRY US : 2 buts

24572864 – LILAS FC 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 04/06/2023 (R3/C)

Reprise du dossier

Courriel des LILAS FC et réception d'un arrêté municipal de la Ville des LILAS informant de la fermeture du Parc des Sports du 17 mai 2023 jusqu'à nouvel ordre, en raison d'un problème de sécurité de l'enceinte sportive,

Demande du CS MEAUX ACADEMY pour inverser ce match sur le stade Alberto CORAZZA 1 à MEAUX, avec accord des LILAS FC.

Accord de la Commission.

24572733 – CLAYE SOUILLY S. 1 / SARCELLES AAS 2 du 04/06/2023 (R3/B)

Demande de changement d'horaire (12h30) de CLAYE SOUILLY S.

Vu le classement des 2 équipes, la Commission pourra donner son accord (match sans enjeu sur les montées et descentes), sous réserve de l'accord écrit pour l'horaire de SARCELLES AAS devant parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.

La Commission demande au club :

- A défaut d'accord, soit de lui communiquer un autre terrain pour jouer ce match,

Information à transmettre au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h.

U16 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} RAPPEL :

24572729 – BOURGET FC / FC 93 BOBIGNY BG 2 du 28/05/2023 (R3/B)

U15 REGIONAL - CHAMPIONNAT

24564843 PARIS ST GERMAIN FC / ARGENTEUIL RC du 03/06/2023 – poule B

La Commission,

Pris connaissance de l'accord des 2 clubs pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00 (motif : terrain disponible) ;

Considérant qu'il s'agit d'avancer le match par rapport à l'horaire officiel de la dernière journée,

Par ce motif,

Emet un avis favorable à cette demande.

U14 - CHAMPIONNAT

24565022 DRANCY JA 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 03/06/2023 (R1/B)

Demande de DRANCY JA pour décaler le coup d'envoi du match à 17h00.

Cette rencontre n'ayant pas d'enjeu sportif, la Commission donne son accord sous réserve de l'accord de PARIS SAINT GERMAIN Fc qui doit parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 – 12h00.

24565153 SARCELLES AAS 2 / ARGENTEUIL RC 1 du 27/05/2023 (R2/A)

La Commission prend connaissance du courriel de l'arbitre officiel indiquant une erreur de saisie du résultat du match (score inversé) et entérine le résultat suivant :

SARCELLES AAS 2 = 2 buts.

ARGENTEUIL RC 1 = 7 buts.

24565114 ACBB 1 / SARCELLES AAS 2 du 03/06/2023 (R2/A)

Demande de l'ACBB pour décaler le coup d'envoi du match à 17h00 au stade Le Gallo à BOULOGNE BILLANCOURT.

Cette rencontre n'ayant pas d'enjeu sportif, la Commission donne son accord sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 – 12h00.

24565382 COSMO TAVERNY 1 / VILLETANEUSE 1 du 03/06/2023 (R3/B)

Demande de COSMO TAVERNY pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Cette rencontre n'ayant pas d'enjeu sportif, la Commission donne son accord sous réserve de l'accord de VILLETANEUSE qui doit parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 – 12h00.

24565564 VINCENNES CO 1 / PARIS ALESIA 1 du 03/06/2023 (R3/D)

Demande de VINCENNES CO pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00.

Cette rencontre n'ayant pas d'enjeu sportif, la Commission donne son accord sous réserve de l'accord de PARIS ALESIA qui doit parvenir au plus tard le vendredi 02/06/2023 – 12h00.

U14 - FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel :

U14 R2 – Poule A – 24565155 EPINAY AC 1 / ACBB 1 du 27/05/2023

U14 R2 – Poule B - 24565241 AULNAY CSL 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 27/05/2023

CDM - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

24571666 – MAGNY 78 FC / ST CYR LUSO du 14/05/2023 (R3/A)

La Commission,

après réception du rapport de l'arbitre précisant le résultat de la rencontre, constatant le non envoi de la feuille de match par le club recevant après 2 rappels :

1^{ère} demande le 16 mai 2023

2^{ème} demande le 23 mai 2023

Par ces motifs,

. donne match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre en application de l'article 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

MAGNY 78 FC : -1 pt – 0 but

ST CYR LUSO : 1 pt – 1 but.

CDM - CHAMPIONNAT

24571278 – MINHOTOS OS GS / RUEIL MALMAISON FC du 04/06/2023 (R1)

Demande de report de RUEIL MALMAISON FC au 11 juin 2023, en raison de la finale de la Coupe Départementale du District de son équipe à cette date.

Considérant qu'il s'agit d'une rencontre se situant lors de la dernière journée,

Par ce motif,

La Commission refuse cette demande conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F..

24571279 – SERVON FC / MONTSOULT BAILLET US du 04/06/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de SERVON FC pour jouer à 9h00, le club n'ayant qu'un seul terrain et deux matchs programmés à 9h30.

Considérant que cette rencontre a un enjeu sportif pour l'équipe de MONTSOULT BAILLET US et se situant dans les 2 dernières journées, la Commission refuse cette demande conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.

Elle rappelle que les compétitions régionales sont prioritaires sur celles départementales.

24571414 – MENU COURT AS / PARIS US SUISSE du 04/06/2023 (R2/A)

La Commission prend connaissance du courriel de PARIS US SUISSE informant du 1^{er} forfait de son équipe dans les 3 dernières journées.

24571806 – ARCOP NANTERRE / PIERREFITTE du 04/06/2023 (R3/B)

Courriel du District des Hauts de Seine informant que l'ensemble des terrains du stade Péri de NANTERRE seront occupés par les finales de Coupes Départementales le 04/06/2023.

Demande d'ARCOP NANTERRE de jouer le 11/06/2023 sur le stade Péri à NANTERRE.

La Commission ne peut donner un avis favorable, le 04/06/2023 étant la dernière journée de championnat et demande au club de l'ARCOP NANTERRE de lui proposer un autre terrain pour jouer ce match, information à communiquer **au plus tard, le vendredi 02/06/2023 à 12h00.**

La Commission précise, qu'à titre exceptionnel, l'inversion du match peut être envisagée.

24571403 – RELAIS CREOLE / FCM GARGES LES GONESSE du 28/05/2023 (R2/A)

La Commission prend connaissance du rapport de l'arbitre officiel, enregistre le 2^{ème} forfait non avisé du FCM GARGES dans les trois dernières journées.

24571540 – ORSAY BURES FC / ST CYR LUSO du 28/05/2023 (R2/B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue sur le score de 2 à 0 à la 19^{ème} minute de jeu car l'équipe de SAINT CYR LUSO s'est retrouvée avec moins de 8 joueurs sur le terrain,

Par ce motif,

. donne match perdu par pénalité à l'équipe de SAINT CYR LUSO.

ORSAY BURES FC : 3 pts – 2 buts

SAINT CYR LUSO : -1 pt – 0 but.

24571672 – PORTGAIS DE GARCHES AS / MAGNY 78 FC du 28/05/2023 (R3/A)

La Commission prend connaissance du rapport de l'arbitre officiel, enregistre le 1er forfait non avisé du FC MAGNY 78 dans les trois dernières journées.

24571936 – VALLEE 78 FC / ST ARNOULT 78 FC du 28/05/2023 (R3/C)

La Commission prend connaissance du rapport de l'arbitre officiel, enregistre le 3^{ème} forfait non avisé de ST ARNOULT 78 FC entraînant son FORFAIT GENERAL dans les trois dernières journées.

Les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis (art. 23.6 du RSG de la LPIFF)

24572071 – CASA GALICIA / THORIGNY FC du 04/06/2023 (R3/D)

Courriel de la Mairie de Paris.

Vu le classement des 2 clubs (match sans enjeu sur les montées et descentes)

La Commission fixe cette rencontre à 9h00, sur le stade Maryse Hilsz à Paris.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

24604335 – CLICHOIS UF / SOISY ANDILLY MARGENCY FC du 28/05/2023 (R2/A)

La Commission prend connaissance du rapport de l'arbitre officiel, enregistre le 2ème forfait non avisé du FC SOISY ANDILLY MARGENCY dans les trois dernières journées.

24604732 – PARISIENNE ES / LOUVECIENNES AS du 04/06/2023 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de PARISIENNE ES pour jouer à 09h00, en raison de l'attribution de l'horaire par la DJS.

Accord de la Commission.